

Burundi : au total, les violences auraient fait 70 victimes

RFI, 19-06-2015 Jusqu'ici, il n'y avait pas de véritable bilan après un mois et demi de manifestations contre le troisième mandat du président burundais Pierre Nkurunziza. La principale organisation des droits de l'homme du pays, l'Aprodh, a annoncé jeudi 18 juin que ces violences ont fait 70 victimes, loin de la cinquantaine donnée jusqu'ici. L'Aprodh fait également état de la résurgence de la torture. Il s'agit du premier bilan qui se veut exhaustif des violences qui ont accompagné les manifestations contre le troisième mandat du président Nkurunziza. Un bilan qui va au-delà des chiffres qui circulaient jusque là.

Le président de l'Association pour la protection des droits humains et des personnes détenues (Aprodh), Pierre-Claver Mbonimpa, rapporte des chiffres bien supérieurs à ceux connus jusqu'ici. « Jusqu'à aujourd'hui nous recensons de personnes tuées. Il y a eu au moins 500 personnes qui ont été blessées et nous avons plus de 500 personnes qui sont dans les prisons. Il y en a d'autres qui se trouvent dans les cachots de la police et dans les cachots du Service national des renseignements. » Parmi les victimes, quelques soldats et policiers et surtout des dizaines de manifestants tombés sous les balles de forces de l'ordre, mais difficile de corroborer ces chiffres car la police du Burundi reconnaît avoir des chiffres parcellaires. Elle aurait surtout recueilli les données qui concernent ses hommes. Pierre-Claver Mbonimpa ne s'arrête pas là. Il y aurait au total, dit-il, entre 800 et 1 000 personnes détenues. Il assure aujourd'hui que plusieurs parmi elles ont été torturées. « Nous constatons que ces gens, qui sont arrêtés, sont soit à la police, soit au Service national des renseignements. Mais je crois que c'est pour, soi-disant, les punir. » Mais la police burundaise, tout comme le Service national de renseignement dément. Le porte-parole des services secrets, Théophile Bigirimana réfute les accusations de l'Aprodh. « Aujourd'hui, je peux vous affirmer qu'il n'y a pas de torture au niveau du Service national des renseignements ». Les avocats, photos à l'appui, assurent qu'ils ont déposé plainte, mais il n'y a pas eu de suite jusqu'ici.